

Vous vous souvenez de cette page où Montaigne a comparé l'éloquence des prêtres à celle des membres du barreau. Il a osé écrire que la tâche, la part, comme il disait, de l'avocat était plus difficile que celle du prêcheur. Sa thèse, comme toutes celles un peu trop raccourcies, n'était pas tout à fait juste. Rien n'est plus difficile que l'effort d'un prédicateur qui veut convertir un avocat, et—s'il est vrai que ce sont les faits qui parlent le mieux—rien n'est plus facile à un avocat que de défendre un prédicateur tel que vous. Au reste, il s'agit moins ce soir de plaider que de remercier — de remercier cet auditoire, si heureux de répondre à l'invitation annuelle du Cercle Ville-Marie; musiciens et chanteurs qui, avec tant de brio, ont mis dans cette soirée la note musicale; de vous remercier surtout, mon révérend père, d'avoir dérobé quelques mois à vos Chasseurs-Alpins afin d'associer votre sacerdoce et votre talent à l'oeuvre de la prédication de Notre-Dame.

C'est une institution chère aux Canadiens français que cette prédication du carême à l'église-mère de notre ville. Dès les premiers mois de l'automne, chacun de nous, anxieux, demande: " Qui donc montera, cette année, dans la chaire de Notre-Dame? " Le curé de cette paroisse a tous les ans la main si heureuse que, Pâques venue, l'on regrette que sitôt se taise une voix aimée. Notre consolation, ce soir, est de dire que c'est la deuxième fois que vous y montez, notre voeu, que ce ne soit pas la dernière. Nous sommes attachés à cette prédication annuelle, parce que nous y voyons l'une des formes de l'action féconde qu'accomplissent chez nous, depuis bientôt trois cents ans, MM. de Saint-Sulpice. Ce fut leur tâche et c'est leur honneur d'avoir cherché, pendant près de trois siècles, par leur conduite, par l'éducation des jeunes hommes, par la prédication et mille autres moyens, à maintenir ici les deux plus actifs agents de civilisation: le catholicisme et l'esprit français. Connaissant ce dessein de la maison de Saint-Sulpice,